



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE DE RODEMACK
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
57570 – TEL. 03 82 83 05 50
E-mail : commune-de-rodemack@wanadoo.fr

INFORMATION IMPORTANTE

Le projet de sécurisation des abords de l'école Jean-Marie Pelt, que nous vous présentons aujourd'hui, est le résultat d'une réflexion du comité consultatif composé de représentants d'élus, de parents d'élèves et d'enseignants. L'objectif fixé étant de sécuriser la zone de la place des Baillis pour la sécurité de nos enfants qui se rendent ou qui sortent de l'école.

Cela nécessitera, comme nous vous l'annoncions dans le mot du maire de début décembre, de fermer l'accès à la place des Baillis à certaines heures, en fonction de l'arrivée du bus scolaire.

Dans un premier temps, nous commencerons par une phase de test qui aura lieu la semaine du 18 au 22 janvier 2021.

Nous sommes bien conscients que cela pourra engendrer quelques gênes et nous nous excusons d'avance pour les désagréments. Cette phase nous paraît pour autant essentielle avant d'engager des investissements pour la commune.

À cette occasion, la place des Baillis sera fermée à la circulation de 8h30 à 9h ; de 12h à 12h30, et de 16h15 à 16h45. Nous en profiterons pour tester plusieurs options de circulation et de stationnement à proximité de l'école.

De plus, afin de réguler et limiter la circulation au centre bourg, nous installerons des panneaux d'information aux entrées du village, indiquant un passage difficile durant ces horaires. Seules les personnes devant absolument se rendre au centre bourg (parents d'élèves, riverains,...) sont invitées à le faire, en privilégiant un dépose-minute (rue de la Franchise, place de Gargan ou près du lavoir), pour ne pas encombrer inutilement les voies de circulation.

Les autres usagers, de passage, seront invités à utiliser le contournement, au risque sinon de se retrouver ralentis ou bloqués.

Cette phase se veut expérimentale, avec deux options de zonages, afin d'en tirer tous les enseignements. Elle se veut également participative. C'est pourquoi nous vous invitons à envoyer vos remarques, positives ou négatives, à l'adresse mail de la mairie: commune-de-rodemack@wanadoo.fr. Nous vous soumettrons également fin janvier un questionnaire de satisfaction.

Vous trouverez ci-joint un plan de masse avec les zones fermées à la circulation (2 zones tests seront évaluées) et les zones de stationnement à privilégier.

Espérant pouvoir compter sur votre collaboration et contribution.

Olivier KORMANN,
Maire de RODEMACK



Ouverture Secrétariat de Mairie :

LUNDI: 8h30 - 12h / 13h30- 16h30
MARDI: FERME / 13h30 – 20h
MERCREDI: 8h30 – 12h / FERME
JEUDI: 8h30 – 12h / 13h30 – 18h
 VENDREDI: 8h30 -12h / FERME

